



Le 5 février 2016

Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du ROEE en révision et révocation de la décision D-2015-179 du 29 octobre 2015 sur la Demande d'Hydro-Québec relative à l'utilisation de la centrale de TransCanada Energy Ltd («TCE») de Bécancour en périodes de pointe
Dossier Régie : R-3953-2015
Notre dossier : R051719

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité dépose auprès de la Régie son plan d'argumentation et son cahier d'autorités dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Nous verrons à vous transmettre les originaux et les copies requises dans les meilleures délais.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser

ÉF/rm
c.c. Intervenants (par courriel seulement)